

RÉVÉLATIONS DE LA FRANCHISE® 2024 : LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA FRANCHISE DÉVOILE LES LAURÉATS DU GRAND CONCOURS ANNUEL

Depuis plus de 20 ans, le concours “Les Révélations de la Franchise®” met la lumière et récompense les jeunes réseaux de franchise les plus prometteurs. Organisé par la Fédération Française de la Franchise, son Collège des Experts et ses partenaires, le concours salue cette année 4 enseignes lauréates : X’PERT IMPACT, RENOOUEST, OH MY BRUNCH et ÔCARGO FOOD COURT qui devient La Révélation de la Franchise de cette nouvelle édition. Un soutien aux jeunes entrepreneurs qui prouve la capacité d’innovation et la performance du modèle.

4 enseignes finalistes : le secteur de la restauration conserve la tête du podium !

Pour cette 23ème édition, ÔCARGO FOOD COURT prend la tête du classement, élu Révélation de la Franchise 2024. Secteur particulièrement dynamique, la restauration à thème continue de se réinventer pour répondre aux nouveaux usages de consommation. S’il enregistre cette année encore parmi les meilleures performances de croissance selon les derniers indicateurs clés de la franchise, les concepts continuent d’émerger et d’attirer toujours plus de public. Pour compléter le podium, X’PERT IMPACT, se place en 2ème position, suivi à ex aequo par RENOOUEST et OH MY BRUNCH. Secteur aussi en croissance en 2023, le bâtiment tire aussi son épingle du jeu dans le classement, avec des concepts différenciants.

1



ÔCARGO FOOD COURT

ÔCARGO FOOD COURT est un concept de Food court regroupant plusieurs types de restauration sous un même toit et qui accueille toute l’année des animations type lives concerts ou événements sportifs. Lieu ouvert et libre, l’espace est pensé pour que petits et grands puissent découvrir, s’inspirer, partager, grignoter ou déguster des mets du monde entier.

Pour en savoir plus : ocargofoodcourt.com

2



X’PERT IMPACT

Exclusivement réservé aux professionnels, X’PERT IMPACT est spécialiste depuis plus de 15 ans dans le SMART REPAIR, l’entreprise intervient sur les réparations intérieures et débousselage sans peinture de véhicules, directement dans les concessions, garages et carrosseries. Le réseau de franchise X’PERT IMPACT est partenaire de concessions, garages, et parc de stockage automobiles sur l’ensemble du territoire pour accompagner chacun de ses franchisés dans leur développement commercial.

Pour en savoir plus : xpertimpact.com

3



RENOOUEST

RENOOUEST est l’enseigne spécialiste de l’isolation des combles. Fondée en 2012 par Julien Le Guen, artisan isocombliste, l’entreprise accompagne ses clients dans leur projet de rénovation, et spécifiquement travaux d’isolation, avec l’objectif permanent de réduire l’empreinte carbone des logements.

Pour en savoir plus : renooouest.fr

3



OH MY BRUNCH

Crée en avril 2017, par Pascal DUVAL et Maxime RENAUD, l’enseigne OH MY BRUNCH propose un service traiteur moderne et 100% gourmand, proposant une large gamme de prestations : petits déjeuners, déjeuners, brunchs, pauses gourmandes, afterworks et cocktails : de nombreuses prestations fait-maison avec des produits frais et de saison, pour des événements professionnels et particuliers.

Pour en savoir plus : ohmybrunch.fr

Pour les célébrer, les 4 enseignes se verront remettre leur prix, à l’occasion de la 42ème édition de Franchise Expo Paris qui rassemble chaque année près de 600 réseaux et enseignes exposants et attend plus de 30 000 visiteurs. La cérémonie se tiendra le samedi 16 mars, à 18h, en ouverture du Gala de la Franchise (cocktail exposants et partenaires).

Révélations de la Franchise® : la première récompense pour les jeunes entreprises en franchise

Lancées en 2021 et événement devenu aujourd’hui incontournable, les Révélations de la Franchise® ont pour objectif de repérer, soutenir et offrir une vitrine aux jeunes réseaux de Franchise. Venus défendre leur projet devant un jury d’exception, différents critères sont pris en compte pour déterminer le classement tels que la solidité financière, le savoir-faire du franchiseur, sa capacité à le transmettre, et le caractère novateur du concept.

Cette année, 7 candidats (sélectionnés sur 29 dossiers reçus) ont soutenu leur concept devant le jury, le 21 février dernier :

- L’ATELIER ARTISAN CREPIER – *Thomas Jamet*
- FRANKS HOT DOG – *Benjamin Attal*
- ÔCARGO FOOD COURT – *Sébastien Prévot*
- OH MY BRUNCH – *Pascal Duval*
- RENOOUEST – *Julien Le Guen*
- X’PERT IMPACT – *Xavier Blanchard*
- REMOVO – *Vincent Jouannet*

LES RÉCOMPENSES :

En obtenant le prix de la « La Révélation 2024 », ÔCARGO FOOD COURT se voit attribuer un stand pour exposer son concept lors de l’édition 2024 du salon Franchise Expo Paris, un abonnement de six mois sur le site de l’Observatoire de la Franchise, un espace publicitaire de 6 mois gratuits sur le site de Franchise Magazine. ÔCARGO FOOD COURT remporte également un stage de formation de 2 jours organisé par la FFF au travers de son Académie de la Franchise®, le tout d’une valeur de plus de 20 000 €.

A l’initiative de la Fédération Française de la Franchise, les Révélations de la Franchise® sont organisées en partenariat avec Franchise Magazine, Infopro digital (Franchise Expo Paris), l’Observatoire de la Franchise et Groupe Société Générale.

Cette année, le concours des révélations de la franchise était soutenu par nos sponsors **IN EXTENSO**, **MACIF** et **Groupe Société Générale**.

In Extenso
Experts-Comptables



La Macif,
c’est vous.



Pour en savoir plus : www.revelations-franchise.fr/partenaires

Franchise Expo Paris : du 16 au 18 mars !

Après une édition 2023 placée sous le signe du renouveau et ayant réuni plus de 30 000 visiteurs, Franchise Expo Paris revient en 2024 avec encore des nouveautés : le format change, les jours aussi ! La 42ème édition se tiendra donc sur trois jours, du samedi au lundi : un changement attendu des exposants et des candidats. Et pour continuer de moderniser le salon, Infopro Digital et la Fédération Française de la Franchise misent, cette année, sur l’expérience visiteur !
Rendez-vous du 16 au 18 mars 2024 à Paris - Porte de Versailles (Hall 1).

Pour plus d’information : www.franchiseparis.com
Pour s’accréditer au salon : c’est [ici](#) !

À propos de la Fédération Française de la Franchise

Acteur majeur du dynamisme depuis 1971, la Fédération Française de la Franchise est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d’entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l’environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération Française de la Franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise. La franchise représente en France 2 035 réseaux, 92 132 points de vente franchisés, pour plus de 88,49 milliards d’euros de chiffre d’affaires. L’activité génère 951 620 (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L’Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l’offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

En savoir plus
franchise-fff.com

